

Le 22 janvier 2016,

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous écrire en ma qualité de représentant du pays qui préside le G5 Sahel et la plate-forme de coordination ministérielle chargée de coordonner la mise en œuvre effective des stratégies et initiatives pour le Sahel, ainsi qu'au nom des représentants permanents des Etats membres du G5 Sahel à New York, au sujet de la lettre du Secrétaire général du 14 janvier 2016 portant sur la revue stratégique du Bureau de l'Envoyé spécial pour le Sahel (OSES) qui a proposé, entre autres, de fusionner l'OSES au Bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA).

Les Etats membres du G5 Sahel sont profondément troublés par l'idée de fusionner ces deux entités qui contredit l'esprit et la lettre des deux dernières déclarations du Président du Conseil de sécurité (S/PRST/2014/17 et S/PRST/2015/24) sur la stratégie intégrée des Nations unies pour le Sahel (UNISS). La dernière déclaration « attend impatiemment de prendre en considération les recommandations de la revue stratégique du Secrétaire général sur l'OSES..., et demande que des recommandations soient incluses sur la localisation de l'OSES, en consultation avec les Etats membres de la région Sahel... parmi lesquels les cinq pays prioritaires, à savoir le Burkina Faso, le Tchad, le Mali, la Mauritanie et le Niger ». La déclaration n'a pas demandé de recommandations pour fusionner l'OSES à l'UNOWA. Dans cette logique, les Etats membres du G5 Sahel demandent aux membres du Conseil de sécurité de s'en tenir à leur décision, et de conserver l'OSES comme entité indépendante, tout en continuant à la renforcer. En outre, il faudrait rappeler que l'Assemblée générale, dans sa 69e session, a longuement examiné la question, dans le cadre de son cinquième comité administratif et budgétaire, aboutissant à un appel au Secrétaire général « à rester attentif au positionnement dominant du Bureau de l'Envoyé spécial » faisant suite aux requêtes du groupe Afrique (A/RES/69/262).

En outre, il est essentiel de tenir compte du communiqué final des Chefs d'État du G5 Sahel en date du 20 novembre 2015, adopté au sommet de haut niveau de N'Djamena, au Tchad, auquel ont participé le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques et l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Sahel, avant la revue stratégique de l'OSES. Dans ce communiqué, les Chefs d'État des cinq pays prioritaires de l'UNISS « ont demandé aux Nations unies, le renforcement et le transfert du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahel au siège du G5 Sahel, pour une meilleure coordination et coopération dans la mise en œuvre de projets conjoints au profit des pays du Sahel et la stratégie intégrée des Nations unies ».

Sans oublier que le Tchad n'est pas un pays d'Afrique de l'Ouest, je demande aux membres du Conseil de sécurité de porter la plus grande attention aux avis exprimés dans cette lettre et qui sont aussi ceux des pays les plus touchés du Sahel, à savoir le Burkina Faso, le Tchad, le Mali, la Mauritanie et le Niger.

Enfin, malgré la déclaration du Président du Conseil de sécurité en date du 8 décembre 2015 (S/PRST/2015/24) qui « prie le Secrétariat des Nations unies de tenir une réunion au moins trimestrielle avec les représentants permanents des Etats membres du G5 à New York, afin de partager les informations et de suivre la mise en œuvre de l'UNISS », ces représentants n'ont pas été consultés au sujet des conclusions de la revue stratégique, pas plus qu'ils n'ont reçu de projet de rapport de la revue stratégique.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire circuler la présente lettre et son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Je vous prie d'accepter, Monsieur le Président, l'assurance de ma plus haute considération.

Cherif Mahamat Zene

Ambassadeur, Représentant permanent du Tchad auprès des Nations unies.